

	PROCÉDURE METTRE EN PLACE LES PRÉCAUTIONS STANDARD	PG INF 010 v4	
		03/2014	1/2

MODIFICATIONS APPORTÉES

- Gestion des excréta
- Références internes

OBJET

Assurer la qualité des soins dispensés à tout patient et la sécurité des soignants par la mise en place de barrières permettant la maîtrise du risque infectieux et la limitation de la transmission croisée.

DOMAINE D'APPLICATION

Tous les services de soins de l'établissement.

PERSONNEL CONCERNÉ

Tous les professionnels.

RÉFÉRENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

- Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact, consensus d'experts, recommandation R29 SFHH, avril 2009
- Recommandations pour l'hygiène des mains, SFHH, juin 2009
- Manuel de certification V2010 HAS, critère 8g, HAS, avril 2011
- Surveiller et prévenir les infections associées aux soins, Ministère de la santé, Haut Conseil de la Santé Publique, SFHH, septembre 2010

Références internes

- Conduite à tenir en cas d'accident exposant au sang ou liquides biologiques : août 2010
- PG INF 009 « prendre en charge un professionnel après un AEV »
- MO ENS-ENT 010 relatif au bon usage des détergents-désinfectants
- MO SPI-PRE 036 relatif à l'hygiène des mains
- MO CMT-LAB 001 relatif au prélèvement sanguin
- PG ENS-ENT 004 relative à l'élimination des déchets d'activité de soins

LISTE DES ANNEXES

NA.

MOTS CLÉS

Précautions standard, protection, hygiène des mains, tablier, gants, masque

DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

AES : Accident d'Exposition au Sang
 SFHH : Société Française d'Hygiène Hospitalière
 DASRI : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
 AEV : Accident d'Exposition aux Virus
 APR : Appareil de Protection Respiratoire
 HAS : Haute Autorité de Santé

Rédaction (nom et fonction)	Visa	Vérification (nom et fonction)	Visa	Approbation support (nom et fonction)	Visa
M. DUHAMEL – CS – UHLIN V. LEFEBVRE – IDE – UHLIN		Dr S. ALFANDARI – PH – UHLIN Dr JM. BOUREZ – Président du CLIN		E VERWAERDE – Ingénieur qualité – Bureau Qualité	

RECOMMANDATIONS		
Hygiène des mains (SHA ou lavage)	<ul style="list-style-type: none"> • Immédiatement avant tout contact direct avec un patient. • Avant le port de gants. • Avant tout soin propre ou tout acte invasif. • Après exposition au sang ou aux liquides biologiques. • Après le dernier contact direct ou soins auprès d'un patient. • Après contact avec l'environnement du patient. • Entre un soin contaminant et un soin propre chez un même patient. • Immédiatement après le retrait des gants. 	
Port de gants	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de contact avec le sang et/ou les liquides biologiques. • Lors de contact avec la peau lésée du patient. • Lors de la manipulation de tubes de prélèvements biologiques. • Lors de la manipulation de linge et matériel souillé. • Lors de tout soin en cas de lésions sur les mains du soignant. 	
Port de masque	<u>De type chirurgical avec visière ou lunettes</u>	<u>APR de type FFP</u>
	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des actes entraînant des risques de projections de sang et/ou liquide biologique (ex. : aspiration, endoscopie,...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des risques d'exposition à des micro-organismes transmissibles par voie d'aérosol.
Protection de la tenue	<u>Tablier plastique</u>	<u>Surblouse à manches longues</u>
	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des soins souillants et ou mouillants (ex. : toilette, change de patient,...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Lors des actes entraînant des risques de projections de sang et/ou liquide biologique (ex. : aspiration, endoscopie,...).
Gestion des excréta	<ul style="list-style-type: none"> • Sont à éliminer IMMEDIATEMENT et SANS AUTRE MANIPULATION dans le lave-bassins. 	
Piquant - tranchant	<ul style="list-style-type: none"> • Sont à éliminer IMMEDIATEMENT et SANS AUTRE MANIPULATION dans le collecteur d'aiguille placé à proximité du soin.(cf. procédure élimination des déchets). 	
Surfaces souillées	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyer et désinfecter les surfaces souillées de sang et/ou liquides biologiques au détergent-désinfectant. 	
Transport de prélèvements biologiques, linge et matériels souillés	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les emballages prévus au transport des diverses catégories de matériel (cf. procédures de prélèvement sanguin, élimination des déchets et prise en charge du linge). 	
Lors des contacts avec du sang ou des liquides biologiques	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la procédure de désinfection dans le cadre des AEV (cf. procédure AEV) 	